

Communiqué de presse du 11 juin 2013

**MONTAIGNE FASHION GROUP :
Honoraires des commissaires aux comptes et des
membres de leur réseau**

En application de l'article L.222-8 du Règlement général de l'AMF.

Les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, pris en charge au compte de résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont les suivants :

En K€	Laurent Arrouasse				ERNST & YOUNG et Autres			
	31/12/2012		31/12/2011		31/12/2012		31/12/2011	
Honoraires	MONTANT HT	%	MONTANT HT	%	MONTANT HT	%	MONTANT HT	%
AUDIT Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
<i>Emetteur (société mère)</i>	20	100%	20	100%	25	100%	24	63,2%
<i>Filiales intégrées globalement</i>	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes :								
<i>Emetteur</i>	0	0%	0	0%	0	0%	14	36,8%
<i>Filiales intégrées globalement</i>	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL AUDIT (I)	20	100%	20	100%	25	100%	38	100%
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGREES GLOBALEMENT								
Juridique, fiscal et social	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autres	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL AUTRES PRESTATIONS (II)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL GENERAL (I+II)	20	100%	20	100%	25	100%	38	100%

A Propos de MONTAIGNE FASHION GROUP :

L'activité consiste en la création et la distribution de vêtements de prêt-à-porter féminin et d'accessoires haut de gamme sous la marque LOLA (www.lola.fr), au rythme de deux collections par an et à travers un réseau de succursales en France et de détaillants multimarques.

MONTAIGNE FASHION GROUP est coté sur le marché Euronext compartiment C de NYSE EURONEXT Codes ISIN : FR0004048734 - Reuters : MFG.PA - Bloomberg : MFG.FP

VOS CONTACTS :

MONTAIGNE FASHION GROUP Tél : +33 144 54 32 32

Edouard HUBSCH (Président Directeur Général)